

Le défi accès 1998-2002: après deux ans, en avance, en retard ou en voie de réalisation?

Le 13 novembre dernier, nous avons entrepris une démarche en vue de faire le point sur le dossier de l'accès. Nous avons envoyé des demandes d'information concernant les budgets récurrents alloués par la régie Régionale selon le plan "Le défi de l'accès".

Rappelons que la régie avait privilégié l'injection d'une somme de 12 M \$ de développements et la transformation du réseau de services en déficience intellectuelle (services résidentiels et socio-professionnels) pour l'équivalent de 12 M \$.

Ces deux moyens visaient en particulier l'élimination des listes de personnes en attente de service et l'implantation de services intégrés pour les personnes autistes et souffrant de troubles envahissants du développement.

Les personnes avec qui nous avons fait le point dans ce dossier tiennent à maintenir les orientations qui avaient été énoncées en 1998. Toutefois elles manifestent beaucoup d'inquiétude quant à leur réalisation. D'une part, l'injection de 12 M \$ n'a pas atteint sa vitesse de croisière et la ministre demeure très prudente dans ses engagements à cet égard. D'autre part, on nous a informés d'une augmentation de la demande de services, même si la population n'augmente pas. Les administrateurs des centres de service n'ont pas encore d'explication claire de ce phénomène. Toutefois, ils peuvent déjà chiffrer assez clairement l'ampleur de cette augmentation. De plus, pour les personnes souffrant d'autisme et de troubles envahissants du développement, les coûts des services sont nettement à la hausse. Cela est probablement dû à des modèles d'interventions plus efficaces, mais aussi plus dispendieux.

Tenant compte de ces facteurs et des transformations réalisées par les organismes à date, je considère qu'il faut maintenant compter un budget d'environ 20 M \$, plutôt que le 12 M \$ prévu initialement. D'après plusieurs estimés, il faut financer environ 1600 personnes/ services nouveaux d'ici à la fin de 2002, si on veut maintenir les orientations énoncées en 1998. Nous sommes en retard et pas mal. Il serait temps d'y voir sinon nous allons vite nous retrouver là où nous étions en 1998 malgré les efforts consentis au cours des derniers mois.

Michel Champagne

| | |
|--|---------------|
| Sommaire: | |
| Éditorial: Le défi-accès 1998-2002 | 2 |
| Le bilan des activités de l'automne 2000 | 3 |
| Nous avons visité pour vous les ateliers "Le fil d'Ariane" et "L'essor" | 4 et 5 |
| Des réalisations et des photos | 6 |
| Le soutien aux familles | 7 |

Éditorial

Le transport adapté: un minimum de concertation s'impose.

En octobre dernier, le transport adapté a connu l'enveloppe budgétaire finale qui lui est allouée pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2000. Il a reçu 691 000,00 \$ de moins que souhaité. La STCUM a injecté 375 000,00 \$ au budget du transport adapté, mais le trou de 316 000,00 \$ pour arriver à un budget équilibré a impliqué des coupures de services. La STCUM a donc décidé de couper dans les services administratifs (216 000,00 \$) et au niveau des services directs aux usagers (90 000,00\$).

Des conséquences fâcheuses

Ces coupures ont entraîné des situations catastrophiques: les personnes débutant un emploi ou commençant des études n'ont pu se rendre à leur rendez-vous. De plus, il a été difficile de se rendre aux établissements de santé ou même d'aller faire les courses. Les personnes handicapées veulent aussi sortir, socialiser et il semble que ce soit un luxe pour les personnes qui ont une déficience même quand c'est le temps des fêtes.

De plus, le service de transport adapté a décidé de mettre sur une liste d'attente les nouveaux usagers pour une période indéfinie. Quand on sait que le transport adapté admet 4000 nouveaux usagers par année, la liste risque de grossir très rapidement et on peut facilement imaginer combien de temps cela nécessitera pour combler ce retard.

Enfin le centre d'appel du transport adapté est terrible. En effet, il faut composer en moyenne 43 fois le numéro de téléphone avant d'obtenir une ligne. Par la suite, on peut facilement attendre plus d'une demi-heure avant d'obtenir une réponse.

La nécessité d'une concertation

L'absence des services de transport adapté aux tables de concertation a multiplié ces conséquences fâcheuses parce que les établissements et les organisme concernés par les personnes atteintes d'une déficience intellectuelle n'ont pas pu tenir compte de ces nouvelles réalités dans leur planification et leur organisation de programmes d'insertion en emploi ou de mise en place de programmes d'études. Ils n'ont pas pu mettre en place des solutions de rechange pour amenuiser les difficultés vécues par les bénéficiaires au niveau du

transport; ils ont appris les décisions à la dernière minute, souvent par leurs clients ou les journaux et ont dû se débrouiller pour tenir les activités prévues sans bénéficier même des réservations de groupe qui étaient possibles jusqu'en octobre dernier.

Des attentes pressantes

Non seulement le service du transport adapté a-t-il besoin de se réorganiser et de pallier à des lacunes très importantes, mais, de plus, ses responsables doivent se rendre compte qu'ils ne vivent pas en vase clos et que leur isolement et leur manque d'implication au niveau de la concertation multiplient les inconvénients et les ruptures de services pour leurs clients. Il faut au moins se parler si on veut que les impacts des décisions du transport adapté ne paralysent pas les efforts des personnes et des organismes qui s'occupent des personnes handicapées.

Le comité régional des associations pour la déficience intellectuelle annonce qu'il est décidé à prendre les grands moyens pour corriger ces situations.

Nous insistons pour prioriser une participation immédiate de ce service aux tables de concertation en déficience intellectuelle.

Michel Champagne

Le bilan des activités de

l'automne 2000

Pour une quatrième année consécutive, cet automne, l'équipe du Regroupement de Parents a organisé des activités de loisirs dans un contexte d'insertion sociale. Les activités se sont déroulées tous les samedis du 7 octobre au 9 décembre (10 semaines)

Les activités de loisirs avaient pour but de permettre aux adolescents et aux jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle d'avoir des activités de loisirs dans la communauté. Ces loisirs ont été possibles grâce à l'encadrement donné par les accompagnateurs lors des déplacements et des sorties.

Les activités visaient à habituer les personnes qui ont une déficience intellectuelle à utiliser les ressources régulières de loisirs tout en offrant l'occasion de développer des amitiés et de côtoyer les gens de la communauté.

La formule que nous avons utilisée est toujours la même depuis quatre ans; elle consiste à créer de petits groupes de 6 ou 7 participants avec la présence de deux accompagnateurs par groupe. Les activités sont les mêmes que celles pratiquées par les jeunes qui n'ont pas de déficience intellectuelle. Le petit nombre de participants favorise des interactions à l'intérieur du groupe et permet d'amoinrir les barrières de l'isolement avec les gens de la communauté qui fréquentent les mêmes endroits publics.

Les participants ont pu durant ces dix samedis aller jouer aux quilles, visiter le jardin botanique, la maison de Poupée, la maison Sir Georges-Étienne Cartier, O.N.F. Montréal, participer aux jeux d'adresse du Laser Quest, réussir les épreuves du Fort Angrignon, déguster un dîner au restaurant, aller au cinéma et enfin voir le spectacle de l'Étoile des Mages au Planétarium.

Devant succès des activités et afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de participer aux activités, le conseil d'administration a décidé pour la période de l'hiver de mettre sur pied des activités pour le samedi et pour le dimanche à partir du 10 février dont le coût global sera de 100,00 \$ par personne pour les 10 semaines. Le même ratio sera maintenu, soit deux accompagnateurs pour 6 à 7 participants. Les participants de la session d'automne auront le privilège du choix de la journée.

Par Annette Gariépy

Des nouvelles du programme “rentabiliser l'enfance”

Déjà bientôt un an que je suis au regroupement comme intervenante psychosociale pour le programme “Rentabiliser l'enfance”. En cette première année, ma priorité a été de bien connaître les parents et les enfants desservis par le programme. Ensuite, comme j'étais nouvellement arrivée à Montréal, j'ai fait le tour du milieu associatif et du réseau de la santé montréalais pour leur rappeler notre présence et surtout, pour mieux connaître les services et en faire bénéficier les personnes qui en ont besoin.

Petit rappel concernant le programme “Rentabiliser l'enfance”: il vise essentiellement à permettre aux parents de s'approprier la démarche éducative ou de réadaptation de leur enfant. Il vise également à développer le sentiment de compétence parentale, briser l'isolement des familles et faciliter les démarches d'intégration dans les services de garde et à l'école.

Encore cette année le programme a desservi une vingtaine de familles qui ont un enfant âgé de 0 à 5 ans et qui présente une déficience intellectuelle ou un retard de développement. Nous avons aussi participé aux tables de concertation, soit celle pour l'intégration en garderie et celle sur le soutien à la famille. Ces tables nous permettent de faire connaître les besoins des familles.

L'année 2000 s'est terminée par une belle fête de Noël pour les participants du programme. C'est avec un grand plaisir que nous les avons accueillis au Regroupement. Le Père Noël nous a même fait la surprise d'arriver les bras remplis de cadeaux pour tous ces petits marmots qui ont bien travaillé cette année. Merci à tous et à toutes d'être venus en si grand nombre. Merci à ceux et celles qui y ont contribué (spécialement le Père Noël, son lutin et son photographe particulier!).



Enfin je profite de cet espace pour vous parler des nouvelles activités du programme. En plus des activités régulières, nous aurons une opération portes ouvertes au mois de janvier, des cafés-rencontres pour les parents qui porteront sur différents sujets, des ateliers de socialisation et de développement parents-enfants et nous l'espérons plein d'autres belles activités!!!

Bonne et heureuse année 2001 à toutes et à tous

Julie Demers

Aide aux familles: un cri d'alarme

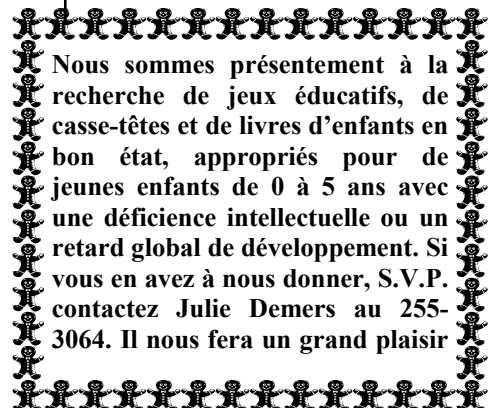
Le 2 décembre 2000, la table de concertation de la région de Montréal sur le soutien aux familles a lancé un cri d'alarme à la ministre de la santé et des services sociaux, madame Pauline Marois, en soulignant le désengagement du ministère dans ce dossier au cours des dernières années (la moyenne d'aide par famille était d'environ 3 000,00\$ par année en 1991; on la situe aujourd'hui aux alentours de 1 600,00\$ par année à Montréal). Les familles souhaitent pouvoir faire face au stress quotidien, prévenir leur épuisement et, somme toute, vivre comme une vraie famille.

Le 28 juin 1988, le conseil des ministres a adopté un décret concernant la compensation des limitations fonctionnelles des personnes handicapées. Toutefois, la capacité du gouvernement de soutenir financièrement les familles n'a pas

Au moment où les familles vivent une grande mouvance, au moment où les coûts de prise en charge par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux sont très élevés, notre société n'a pas d'autre choix que d'investir rapidement dans ce dossier. L'aide occasionnelle accordée par les CLSC au moment où les familles sont au bord de la crise n'empêche pas l'augmentation des situations d'urgence et les signes d'épuisement de plus en plus nombreux.

Notre société évolue, les besoins des familles se diversifient; mais il reste que pour les familles qui vivent avec une personne ayant un handicap intellectuel, cela demande une organisation 24 heures sur 24 où il faut prévoir toutes les situations dans les moindres détails. Peu importe les conceptions de la famille, chacune de ces familles doit faire face à ces

Pour faire preuve d'ingéniosité, de débrouillardise et de savoir-faire, les familles doivent bénéficier d'un minimum de moyens mis à leur disposition pour avoir une chance de s'en sortir. Ce n'est pas avec l'équivalent d'un répit de cinq fins de semaine par année que leurs chances de s'en sortir sont intéressantes au moment où l'état de santé et la qualité de vie de tous les membres de la famille sont menacés. Il y a sûrement urgence et le regroupement de parents s'associe à la table de concertation de la région de Montréal sur le soutien aux familles pour demander à la ministre une rencontre avec les représentants des familles afin de planifier des ressources

 Nous sommes présentement à la recherche de jeux éducatifs, de casse-têtes et de livres d'enfants en bon état, appropriés pour de jeunes enfants de 0 à 5 ans avec une déficience intellectuelle ou un retard global de développement. Si vous en avez à nous donner, S.V.P. contactez Julie Demers au 255-3064. Il nous fera un grand plaisir

Je suis très heureux de faire partie de l'équipe du Regroupement. Depuis deux mois, je remplace Pierre Dansereau qui, lui-même, remplaçait Pierre Berger qui était avec le Regroupement depuis cinq ans.

Dans le but de vous permettre de mieux vous situer lorsque vous voulez orienter la personne ayant une déficience intellectuelle dont vous vous occupez, je prévois visiter divers centres de travail de la région de Montréal et vous faire part de mes observations et des commentaires que je recueillerai des bénéficiaires et de leur famille à l'égard de ces centres.

Je vous invite à me faire part de vos commentaires par rapport à ces visites et de vos suggestions pour les prochaines visites. De même, il me fera plaisir de recevoir vos réactions quant à la revue OPTION INTÉGRATION.

Au plaisir de vous entendre,

Michel Champagne
au (514) 255-3064

OPÉRATION "PORTES OUVERTES"

UNE OCCASION DE SE RENCONTRER LE 31

JANVIER 2001

Au 4590, avenue d'Orléans, Montréal

De 19:00 à 21:00 heures

Pour qui?

Pour des parents ou des personnes qui désirent échanger avec les intervenant et les travailleurs communautaires qui oeuvrent dans des organismes concernés par la déficience intellectuelle.

Comment?

En organisant une activité portes ouvertes au 4590, avenue d'Orléans. Venez retrouver dans le même édifice les organismes suivants:

- Solidarité de parents de personnes handicapées
- Regroupement de personnes ayant une déficience intellectuelle de Montréal
- L'Association de Montréal pour la Déficience Intellectuelle (A.M.D.I.)
- Le projet Prévention et Résolution des situations de crise

Si vous désirez:

- ⇒échanger avec le personnel en place;
- ⇒connaître des ressources du milieu associatif;
- ⇒recevoir de la documentation sur les ressources disponibles;
- ⇒mettre un visage sur une voix.

Option intégration est publié par le Regroupement de parents de personne ayant une déficience intellectuelle de Montréal. Le Regroupement est une association de parents vouée à l'intégration sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Rédaction: Michel Champagne
Marcel Faulkner
Julie Demers
Annette Gariépy

Secrétariat et mise en page: Michel Champagne



Option Intégration
RPPADIM
4590, avenue d'Orléans, 2e étage

***Inscriptions aux
activités hivernales le
31 janvier 2001 entre***

**Bonne et heureuse
année 2001**